
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et GAC
Mardi 20 septembre 2022 – 15h00 à 16h00 KUL

MAARTEN BOTTERMAN : Nous invitons les membres du Conseil d’Administration à nous rejoindre ici au podium. Nous gardons un siège pour Göran néanmoins.

GULTEN TEPE : Bonjour et bienvenue à la séance du GAC et du Conseil d’Administration à l’ICANN75 le 20 septembre à 15 h, heure locale. Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et qu’elle est régie par des normes de comportement requises par l’ICANN.

Pendant la séance, les questions et les commentaires écrits dans le chat seront lus à voix haute uniquement s’ils suivent le format convenu. Si vous participez à distance, attendez d’être appelé par votre nom pour activer le micro sur Zoom. Pour tous ceux qui se trouvent sur place dans la salle du GAC, veuillez lever la main sur Zoom et activez le micro lorsqu’on vous appellera. Pensez à dire votre nom pour les enregistrements et à parler à un rythme raisonnable. Vous pouvez accéder à toutes les fonctionnalités disponibles pour cette séance dans la barre d’outils de Zoom.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vais maintenant donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Gulden.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion bilatérale entre le GAC et le Conseil d'Administration de l'ICANN. Pour commencer, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les membres du Conseil d'Administration, dans la salle comme à travers Zoom. Le GAC apprécie nos échanges réguliers avec le Conseil d'Administration lors des réunions en personne ou hybride, faudrait-il ajouter ici.

Nous avons prévu de consacrer une heure à cette réunion. Nous avons identifié un bon nombre de questions que le GAC tient à discuter avec le Conseil d'Administration. Mais avant de commencer, je voudrais céder la parole à Maarten. Voyons s'il a des remarques préliminaires.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Manal et merci à tous de nous accueillir. C'est toujours un plaisir de venir vous voir.

Le GAC est où les gouvernements sont représentés au sein de l'ICANN et nous sommes toujours fiers de pouvoir travailler ensemble et de recevoir vos avis pour savoir comment l'ICANN

peut améliorer son travail. Nous sommes très honorés du fait que plus de 170, presque 180 gouvernements aient adhéré à ce soutien. Nous comprenons clairement les difficultés que vous avez, sachant que vous avez des roulements de représentation au GAC, et nous faisons de notre mieux pour essayer que cela se fasse aussi facilement que possible.

Nous avons également instauré un processus d'interaction entre le Conseil d'Administration et le GAC au sein d'un groupe qui a été créé et qui a été créé sur demande du GAC et ponctuellement ; le représentant de l'Iran, monsieur Kavouss nous l'a suggéré. Et c'est l'occasion de considérer ensemble différentes questions pour savoir ce qu'on pourrait mieux faire. Mais ici, on s'est envoyé des questions les uns aux autres.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Maarten.

Je vais maintenant vous présenter Nicolas, le représentant du Paraguay auprès du GAC et président entrant au GAC. Ainsi, vous pourrez savoir de qui il s'agit lorsqu'il sera en fonction. J'espère que vous pourrez un jour le rencontrer sans son masque. Passons à la diapo suivante s'il vous plaît.

Nous allons commencer par une question que le GAC a fait circuler au sein du GAC comme ailleurs dans la communauté, et c'est la question du Conseil d'Administration qui nous demande : « Quelles sont les actions collaboratives que la communauté, le Conseil d'Administration et l'organisation devraient entreprendre pour avancer davantage vers l'achèvement de nos priorités stratégiques ? »

Dans cette diapo suivante, nous avons tenté de répondre et d'aborder l'efficacité du modèle multipartite. À cet effet, le GAC réitère sa déclaration préalable disant que la communauté de l'ICANN devrait attacher aux trois domaines de travail prioritaires identifiés dans le document du 4 juin 2020 ce niveau de priorité, à savoir : l'établissement des priorités s'agissant du travail de l'utilisation efficiente des ressources ; deux, exactitude au moment de définir la portée des travaux ; et trois, consensus, représentations et caractère inclusif. Les améliorations dans ce domaine permettront au modèle multipartite de l'ICANN d'être inclusif et représentatif pour pouvoir à atteindre des résultats efficaces et en temps voulu pour servir l'intérêt public.

Le GAC a reçu une mise à jour du personnel de l'organisation ICANN sur ce travail d'importance plus tôt dans la semaine et le GAC soutient la poursuite des différentes initiatives de l'organisation ICANN en cours ou qui commenceront bientôt.

À court terme, le personnel de l'organisation ICANN devrait considérer de mener un appel de la communauté – c'est une suggestion que nous avons – à différents moments clés de l'année, sachant bien sûr qu'il y a d'autres obligations de la communauté. Mais ce serait l'occasion pour que les dirigeants des SO et AC, le Conseil d'Administration et les exécutifs de l'organisation ICANN puissent refléter sur le fait de savoir si les discussions entretenues au cours des réunions ont une influence sur les différentes priorités stratégiques de la communauté. Voilà une des suggestions que nous avons reçues. Passons à la diapo suivante.

Certains membres du GAC ont, par ailleurs, soulevé l'idée que le comité et d'autres SO et d'autres AC devraient envisager d'élaborer des rapports périodiques, deux ou trois fois par an peut-être, par rapport aux mesures qu'ils ont prises pour contribuer à l'avancement des objectifs communautaires stratégiques. Aux fins de pouvoir avancer davantage vers l'accomplissement des priorités, il serait également important de passer en revue les politiques élaborées au cours des dernières années, de définir celles qui restent pertinentes à la lumière des priorités actuelles et de concentrer notre travail sur la suppression d'obstacles qui empêchent la mise en œuvre de ces politiques.

Et sur la diapo finale, si je peux demander au personnel d'avancer... Il serait possible de créer un groupe de travail intercommunautaire qui considère les améliorations procédurales possibles dans le but de renforcer les processus d'élaboration de politiques et de mise en œuvre au sein de l'ICANN.

Finalement, le GAC insiste sur son rôle clé pour comprendre et conseiller le Conseil d'Administration de l'ICANN et la communauté dans le contexte des objectifs stratégiques de l'ICANN en lien avec des événements géopolitiques et il est prêt à échanger avec le Conseil d'Administration sur ce sujet à tout moment. Ceci est lié au pilier de géopolitique qui fait partie du plan stratégique actuel de l'ICANN.

Finalement, une question de suivi est apparue à travers nos délibérations, à savoir où en est le Conseil d'Administration et où en est l'organisation ICANN par rapport au cycle de planification stratégique pour la période à suivre et où ou comment le GAC en tant que comité peut-il s'impliquer davantage à la planification stratégique de l'ICANN. Les collègues du GAC sont très intéressés par cette question et ont manifesté leur intérêt à faire partie du processus de planification. On nous demande par conséquent quel est le processus suivi et quand le GAC peut se permettre d'y participer.

Je vais m'arrêter là pour voir si vous avez des réactions ou des interventions.

MAARTEN BOTTERMAN : Nous apprécions beaucoup cette liste de suggestions et d'idées, comme la question que vous ajoutez. Je vois que Matthew est au fond, je ne sais pas s'il a un microphone, alors je répondrai moi-même.

Le but est de commencer avec la planification du prochain cycle l'année prochaine et nous le ferons avec toute la communauté, y compris le GAC. Nous apprécions beaucoup votre disposition à y participer. Le plan stratégique nous a orientés et nous a permis de nous remettre dans des moments de difficultés. C'était pour nous une boussole pour savoir par où aller et où on voulait arriver. C'était le sens sur le plan et voilà pourquoi le prochain plan sera également élaboré de manière inclusive.

Nous sommes très conscients des changements que pourrait impliquer ce plan à l'avenir et les changements qu'il pourrait y avoir. On en reparlera. On ne vous oublie pas. Ce sera en début de l'année prochaine, Matthew, n'est-ce pas ? Il me fait un pouce, donc oui. Voilà ma réponse au nom de Matthew.

Par rapport aux autres questions, je ne sais pas si le reste des membres du Conseil d'Administration souhaitent intervenir. Nous remercions beaucoup également votre deuxième

suggestion, c'est-à-dire que lorsqu'on a un point sur la liste qui doit être complété, il se pourrait qu'il ne soit plus d'actualité au bout d'un moment, parce que les temps changent. Donc, peut-être qu'on devrait passer en revue et évaluer la nécessité de tout mettre en œuvre. Dans ce sens, nous apprécions beaucoup les avis du GAC dans cet esprit, parce qu'il y a des points qui ne sont plus pertinents. Au Conseil d'Administration, on a plutôt tendance à oublier de faire cet exercice et nous ne supprimons pas toujours de la liste des travaux à faire les points qui ne sont plus d'actualité.

Göran.

GÖRAN MARBY :

Merci. Désolé d'être en retard, mais j'essayais de m'acquitter de ma responsabilité à laquelle je me suis engagé auprès de vous.

Récemment, vous allez voir qu'il a un e-mail très intéressant qu'on vient de vous envoyer, parce qu'on avait promis d'évaluer comment nous allons gérer les avis du GAC dans le programme des nouveaux gTLD et dans la prochaine série en particulier. Vous trouverez qu'il y a un message de l'équipe de soutien au GAC. Nous fournissons davantage de contexte par rapport au travail associé aux PDP et nous apportons un peu plus de contexte et d'information par rapport à l'impact qu'ont eu les contributions du GAC au moment de passer par la série précédente et

l'importance que nous y attachons avant de lancer le programme et sa prochaine série.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Göran.

Je pense que c'est un bon moment pour passer des questions du Conseil au GAC aux questions du GAC au Conseil. Et je pense que Göran vient justement de répondre à la première de ces questions qui portait sur la manière de traiter les avis du GAC et comment cela se ferait dans le contexte de la prochaine série de nouveaux gTLD. Nous nous attendions à recevoir des informations par rapport à la prise en charge des avis du GAC à propos de la première série de nouveaux gTLD pour informer les collègues de la manière dont cela sera fait lors de la prochaine série. Je n'ai pas vu ce message sur ma boîte e-mail, mais j'ai reçu une version imprimée du document et je vous en remercie.

D'autres commentaires ? Becky.

BECKY BURR :

Merci Manal. Bonjour à tous, c'est un plaisir de vous revoir en personne à nouveau.

Il s'agit là d'un sujet de grande importance et nous en avons beaucoup discuté au sein du Conseil d'Administration. Nous avons vu beaucoup d'informations apparaître à partir du

processus de résolution de conflit et des panels de révision indépendants. Cela portait sur la manière dont le Conseil d'Administration traite les avis du GAC à propos des nouveaux gTLD. Nous avons énormément appris à partir de cela. Nous pourrions nous assurer que le guide de candidature soit plus clair, qu'il présente clairement la manière dont l'avis du GAC peut mieux être formulé, de sorte qu'il soit utile pour le Conseil d'Administration, qu'ils puissent l'utiliser plus clairement et agir de sorte que les attentes de communication des différents fondements de nos décisions soient informées.

Et je voudrais que l'on organise un appel sur Zoom, un séminaire en ligne ou un outil de formation autre pour vous montrer les directives que nous avons reçues du panel de révision indépendant dans certains cas, pour qu'au moment de lancer la prochaine série, il y ait des attentes claires pour que le GAC sache comment envoyer ces avis à propos de la délégation des nouveaux gTLD.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Becky. Merci à tous. Merci d'être venus prêter main forte pour nous accompagner, nous aider à apprendre des processus précédents et nous permettre de savoir comment nous préparer à agir pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Nous avons 180 nouveaux représentants du GAC. Nous avons d'ailleurs organisé une formation de capacités avant le début de la réunion et les

retours que nous recevons sont tout à fait positifs. Nous avons également reçu des présentations à l'oral de l'organisation ICANN ici dans la salle. Et même les collègues du reste de la communauté sont là pour nous aider à avoir toutes les informations nécessaires. Voilà pourquoi je voulais exprimer ma gratitude. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Passons à la deuxième de nos questions. Elle porte sur l'accès mondial à Internet et la collectivité. On voulait tout d'abord parler du soutien de l'ICANN à l'Ukraine. On voudrait savoir si vous pourriez nous mettre à jour à propos de la situation actuelle.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci.

Ce que nous avons fait était de suivre une demande de l'Ukraine et dès lors, nous avons vu ce que nous pouvions faire, ce qui était raisonnable du point de vue de la mission de l'ICANN. Et nous avons mis à leur disposition le fonds de 1 million et nous avons demandé au PDG d'examiner les manières dont ces fonds pouvaient être mieux mis à profit. Il l'a fait à l'aide de l'organisation ICANN, qui est celle qui est la mieux placée pour savoir comment utiliser ces fonds.

Nous essayons d'évaluer si ce type d'aide et de soutien doit être un fonds qui devrait être prêt à être fourni plus souvent ou plus rapidement à l'avenir. Par exemple, je pense ici aux cas de

l'ouragan qui a atteint une région où les gens ont mis du temps à s'en remettre. Nous avons à ce moment-là donné un fonds d'aide.

Et puis, dans l'approche DNSTICR, au début de la pandémie de la COVID, nous nous sommes aperçus qu'on ne pouvait pas répondre à toutes les demandes d'argent. On était prêt à aider, mais on ne pouvait pas tout prendre en charge. Nous nous sommes donc occupés de créer un programme pour tracer l'utilisation malveillante. Et en particulier, nous allons faire une révision du cadre de l'Ukraine en particulier, parce que le cas de l'Ukraine était une première.

Göran, d'autres remarques à ajouter ?

GÖRAN MARBY :

Non, pas vraiment. Vous avez tout dit. Comme vous le dites – et c'est cela le principal –, c'est la première fois où le Conseil d'Administration de l'ICANN en tant qu'institution a décidé d'investir, de donner des fonds pour un objectif particulier. C'était une première expérience qui nous permettra d'apprendre. On saura si le choix était bon. Puisque c'était une première, comme je le dis, il reste à voir si nous continuerons à le faire.

Nous l'avons fait de tout cœur et de la bonne manière et cela a été fait de manière très rapide également, en particulier pour le temps qu'il prend au processus de l'ICANN.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Maarten et Göran.

Je vois que le Royaume-Uni lève la main. Nigel, allez-y. Nigel est en ligne. Nigel, on ne vous entend pas. Je pense que votre micro n'est pas activé. Oui, maintenant on vous entend.

ROYAUME-UNI :

Bonjour à tous. Merci beaucoup.

Tout d'abord, je voulais féliciter l'ICANN pour ce qui a été fait en réponse à la situation en Ukraine, le soutien qui a été apporté. Je pense qu'il faut féliciter l'ICANN pour cela. Je tiens à féliciter et à remercier Göran pour les commentaires qu'il a faits pendant la séance d'ouverture cette semaine par rapport à la Russie et l'Ukraine.

Deuxièmement, je voulais rebondir sur quelque chose qui a été dit. Il y a eu une lettre de l'Ukraine qui a été envoyée aux membres du GAC par rapport à des terminaux de satellites et la fourniture de tels satellites. Et je voulais savoir qu'elle avait été la réponse de l'ICANN à cette lettre.

MAARTEN BOTTERMAN :

Je pense que la réponse, c'est que nous n'avons jamais investi dans des technologies spécifiques. Si davantage de fonds sont

nécessaires, c'est une autre question. Mais pour le moment, nous n'avons pas fourni de réponse spécifique supplémentaire par rapport à cela.

GÖRAN MARBY : Nous avons répondu directement au représentant de l'Ukraine au GAC. Nous avons un processus selon lequel avant de faire quoi que ce soit, nous demandons si c'est possible de publier les lettres et les réponses. Je dois dire que je n'ai pas encore vérifié si j'ai reçu une réponse. Mais je pense que j'ai vu le représentant ici. Très bien, le voilà.

MAARTEN BOTTERMAN : Nous avons demandé quel était le processus pour aborder ce type de questions.

BECKY BURR : Je voulais dire quelque chose par rapport à cela.

Nous devons réfléchir à la manière dont nous allons traiter ce type de demande. Il faudrait développer un processus pour fournir une aide financière en réponse à des cas d'urgence ou des événements inattendus qui sont au-delà du contrôle des utilisateurs de l'Internet. Je pense qu'il faudrait établir un ensemble plus général de principes qui pourraient nous orienter

sur la manière dont nous pouvons répondre à ce type de situation.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Maarten et Becky. Je pense que cela est lié aux autres questions qui ont été posées.

Je vois la main du Brésil et l'Ukraine. S'il vous plaît, je vous prie d'être brefs pour que l'on puisse passer en revue toutes les questions prévues.

BRÉSIL : Voulez-vous que l'Ukraine parle en premier ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Vous voulez aller en premier, l'Ukraine ?

UKRAINE : Merci.

Tout d'abord, au nom de l'Ukraine et des Ukrainiens, je tiens à remercier l'ICANN pour la décision qui a été prise d'allouer des fonds pour l'Ukraine. Nous avons beaucoup d'attentes par rapport à cette aide qui allait assurer l'accès à Internet pour les civils dans des régions où l'infrastructure d'Internet est détruite par les missiles russes.

Que voyons-nous maintenant ? Malheureusement, l'organisation à laquelle ces fonds ont été transmis n'a pas utilisé ces fonds de manière efficace. Nous ne savons pas comment ces fonds ont été utilisés. Nous avons un rapport, mais ce rapport ne nous dit pas grand-chose. Nous voudrions voir où se trouve le reste des fonds et comment ils ont été utilisés et nous demandons au Conseil d'Administration de prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer que notre population puisse avoir accès à Internet.

Enfin, je pense que la plupart d'entre nous voient comme une bonne nouvelle que nos militaires aient occupé un certain nombre de villages de l'est de l'Ukraine. Il y a plus de 300 villages avec plus d'un million de personnes qui n'ont pas de connexion en ce moment. Alors, nous voudrions que tous les efforts soient consentis pour faire en sorte que ces personnes qui ne sont pas connectées puissent l'être. Nous savons que cela pourrait prendre du temps, peut-être des mois, peut-être six mois, parce qu'il y a beaucoup de territoires encore minés par les mines installées par les Russes. Et en ce moment, il y a plus d'un million de personnes qui se trouvent dans ce territoire. Pour qu'elles puissent être connectées, cela peut être fait uniquement par satellite ; ces satellites Internet dans cette région sont la seule solution. L'infrastructure d'énergie a aussi été détruite par les Russes. C'est pour cela que nous demandons encore une fois de revoir cette décision et de faire des efforts pour aider notre population afin qu'elle puisse être connectée.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup l'Ukraine.

J'ai le Brésil et ensuite, j'ai Wes du Conseil d'Administration qui souhaite prendre la parole. Est-ce que je dois lire la question générale qui suit avant de vous donner la parole, le Brésil, ou votre commentaire concerne la situation de l'Ukraine ?

BRÉSIL : C'est le deuxième point.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors, permettez-moi de lire les deux questions qui restent et ensuite, nous pouvons continuer avec la liste d'intervenants.

Deuxièmement : est-ce que le Conseil d'Administration a des informations par rapport à un soutien proposé à d'autres pays par le passé ? Est-ce que ce type d'aide pourrait être envisagé dans l'avenir pour d'autres circonstances ?

Je vais m'arrêter ici parce que la question suivante est différente. Nous allons maintenant passer à l'intervenant suivant, le Brésil. Le Brésil, vous avez la parole.

BRÉSIL :

Je pense que pendant la cérémonie d'ouverture hier, nous avons eu des commentaires intéressants par rapport à des problèmes systémiques et ces commentaires essayaient de voir où se place l'ICANN dans l'échiquier international, où se trouve l'ICANN au sein de toutes les organisations internationales dans le schéma mondial. Il est donc important de voir où se place l'ICANN par rapport à ces organisations.

Pendant ces interventions, on a mis l'accent sur la connectivité, sur l'accès à Internet. Je ne vais pas parler spécifiquement du cas de l'Ukraine, car il s'agit bien sûr d'un cas spécifique et bien sûr, nous soutenons les efforts qui sont faits, mais si l'on regarde vers l'avenir, il serait intéressant de réfléchir à la possibilité de mettre en place un programme visant à soutenir la connectivité dans différentes régions, parce que dans différentes circonstances, il y a des régions et des pays qui ont besoin de ce type de soutien.

Je sais que l'ICANN n'est pas une agence de coopération et je ne suggère pas qu'elle le devienne, mais je pense que l'on pourrait envisager la possibilité de mettre en place un programme afin que l'ICANN puisse jouer un rôle plus important dans ce sens. Et c'est quelque chose que nous souhaitons soutenir, peut-être dans le cadre de la planification stratégique, envisager donc la possibilité d'un tel programme au niveau régional.

Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN : C'est une très bonne suggestion. C'est la première fois que nous considérons cela et nous avons demandé au PDG comment une telle initiative pourrait être mise en œuvre.

Göran ?

GÖRAN MARBY : J'adore cette question. Ce que vous faites ici – et j'aime beaucoup cela d'ailleurs –, c'est que vous apportez à la discussion générale quelque chose dont on parle souvent en silos. Quand on parle d'argent, comme Maarten l'a dit, c'est la première fois que l'on entreprend une action de ce type. En général, nous faisons quelque chose, on tire des leçons et après, on revient vers vous.

Nous avons quelque chose que nous appelons le programme d'aide de l'ICANN. C'est une quantité assez importante d'argent qui vient des revenus issus des enchères. Nous sommes en train de construire ce programme d'aide et ce programme nous permettra d'octroyer des fonds à des organisations qui le demanderaient.

Vous avez parlé du rôle de l'ICANN dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet. À chaque fois que vous allez en ligne, vous me rencontrez. On oublie souvent cela. L'ICANN n'est pas un organe qui établit des politiques. L'ICANN établit des politiques

lorsque cela concerne les politiques. Mais après, nous avons les gens de l'IETF qui s'occupent des protocoles, nous avons d'autres organisations qui s'occupent d'autres aspects. Avec la fonction IANA, nous avons un rôle. Les opérateurs de serveurs racine, je vois que Tripti me regarde... Nous avons un rôle technique et ce rôle technique nous concerne tous et c'est notre rôle dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet. Ce rôle est différent du rôle d'élaboration de politiques, lorsque l'on parle de neutralité, etc. Voilà notre rôle.

Vous ne pouvez pas me poser une question comme celle-ci, parce que je ne vais pas m'arrêter de parler. Oui, nous avons fait énormément de choses. Si vous regardez les noms de domaine lorsqu'on parle de la fracture numérique, la plupart des noms de domaine se trouvent dans des scripts latins alors que l'anglais n'est pas la langue la plus parlée. La plupart des noms sont en anglais alors qu'il n'y a que 20 % de la population qui lit et qui écrit en anglais. Donc, je pense que cela contribue à ce que vous pensez par rapport à l'industrie. La façon dont nous travaillons avec les adresses IP fait partie de notre travail.

Nous travaillons beaucoup dans notre écosystème et l'un des outils que nous avons, c'est ce que nous appelons les SubPro. Je n'ai pas trouvé un meilleur nom; ce n'est pas très vendeur. Ce que nous essayons de faire, c'est de créer une opportunité pour que les gens du monde entier puissent avoir leur nom de domaine

dans leur propre langue auquel il puisse accéder depuis leur propre clavier. On essaie de s'éloigner un petit peu de l'anglais. Je viens de la Suède et mon anglais est parfois un peu contaminé par le suédois. Mais il y a d'autres alphabets. Et j'insiste sur le fait de savoir qu'il y a donc d'autres alphabets, d'autres langues et qu'il ne faut pas perdre cela de vue.

La prochaine série va prendre en compte beaucoup d'autres éléments. La communauté, l'organisation et le Conseil d'Administration travaillent dur pour essayer de faire en sorte que tout cela soit pris en compte, parce que l'Internet est local et global en même temps. Je veux que l'on puisse faire en sorte que l'Internet en Afrique, par exemple, permette aux Africains de parler leur propre langue, d'accéder à Internet en utilisant leur propre langue.

Ce n'est pas une réponse facile, mais la véritable réponse, c'est joignez-vous à nous dans notre travail dans le domaine des SubPro, parce que si nous réussissons avec le soutien au candidat, avec le soutien à l'acceptation universelle, je pense qu'on va réussir.

C'était long, ma réponse était longue, n'est-ce pas ? Merci de m'avoir posé la question.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup Göran.

S'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, je vais passer à la question suivante : conscient de l'aspiration générale de fermer le fossé numérique, quelle serait la meilleure approche du GAC vers le Conseil d'Administration et l'organisation ICANN pour évaluer des questions comme la concentration du marché du DNS ?

Il s'agit d'une question qui a été soulevée au cours des discussions qui ont eu lieu pendant notre formation et renforcement des capacités. On a vu qu'il y avait une distribution inégale évidente entre les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement.

MAARTEN BOTTERMAN : Je me demande si Göran pourrait en parler.

GÖRAN MARBY : Oui, mais je pense que la réponse est SubPro. Vous venez chacun d'un pays et vous avez tous des opérateurs de code pays qui sont gérés de manière indépendante. Et souvent, la manière dont ils vendent leurs noms de domaine est particulière et adaptée à leur marché. Ils font un travail excellent, cela doit être dit. Cela commence chez vous. Les identificateurs en script latin sont quelque chose d'important. C'est parce que les gens considèrent que l'Internet est quelque chose qui se passe en anglais. Sur les réseaux sociaux, vous devez utiliser un identificateur en langue

latine. Et on finit par se sentir que l'intérêt n'est pas pour tout le monde. Je veux que cela change, qu'on sente tous que l'Internet est pour tous, qu'on peut parler dans sa propre langue, utiliser son propre clavier. Personne ne l'a fait auparavant, dans le monde de la diplomatie même. Donc je pense que les SubPro pourraient être la réponse. Et nous essayons d'élaborer et de mettre à disposition davantage de ressources pour informer les gens de la diversité de l'Internet et de sa disponibilité.

Seul sur Internet nous avons cinq milliards trois cents millions de personnes qui peuvent se connecter. Il n'y a pas de frontières, tout le monde utilise les mêmes systèmes d'identificateurs. Et c'est ce qui est singulier sur Internet : toutes les plateformes qui y fonctionnent doivent utiliser ces mêmes identificateurs pour fonctionner. Donc, il faut que l'on soit mieux et plus forts au moment d'informer de cela.

Vous n'auriez pas dû me poser cette question, parce que je sens l'envie de commencer à prêcher.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Göran.

Nous sommes maintenant prêts pour passer à la question suivante, si on peut avancer et changer de diapo.

Par rapport au système de divulgation du WHOIS et au document de conception de preuve du concept, est-ce que le Conseil pourrait partager des mises à jour avec le GAC ? Avez-vous déjà reçu les informations auxquelles vous vous attendiez ou avez-vous d'autres mises à jour ?

MAARTEN BOTTERMAN : Vous n'êtes pas la première à nous poser cette question. Becky ?

BECKY BURR : Merci.

Nous avons longuement discuté de cela cette semaine. Le Conseil a commencé son atelier cette semaine par une discussion en profondeur par rapport au document qui porte sur le système de divulgation du WHOIS. Nous en avons beaucoup discuté et la conclusion à la fin était que nous avons quelques questions qu'on voulait être sûrs d'avoir comprises. Nous voulions être sûrs que la valeur de ce système soit qu'il simplifie les requêtes d'accès des utilisateurs aux données WHOIS, qu'il fasse en sorte qu'il soit plus simple pour les bureaux d'enregistrement de traiter ces requêtes étant donné l'exhaustivité des informations qu'ils recevraient.

Il est possible que l'on reçoive des informations importantes par rapport à l'usage et au résultat pour nous aider à analyser et à

mieux connaître les besoins et les recommandations complètes par rapport au SSAD de la deuxième étape du EPDP.

Ce document de conception a des limitations cependant. Il ne s'agit pas d'une nouvelle politique, il n'est pas censé remplacer la politique communautaire ni le travail qui a été fait dans le cadre du EPDP. Il n'inclut pas beaucoup ou certaines au moins des fonctions du SSAD, y compris l'accréditation ou tout autre type de traitement automatisé. Les révisions des tiers et la mauvaise utilisation du système hypothétique ou la mauvaise attribution n'en font pas partie non plus. Et le système WHOIS tel qu'il était avant 2018 est longuement parti et les bureaux d'enregistrement seront toujours tenus de s'acquitter de leurs obligations en conformité avec les législations de protection des données applicables. Au moment de fournir l'accès aux données, on passait par le test d'équilibrage. Et ils seront tenus également de prendre des mesures pour être sûr de respecter les transferts de données interfrontaliers.

On a certaines hypothèses par rapport à la valeur de ce système. Nous croyons qu'il y a une compréhension commune au sein de toute la communauté par rapport à ce que ce système fera et ce qu'il ne fera pas. Ce n'est pas que nous avons tous compris, ce n'est pas ce que je veux dire, mais nous croyons que si le Conseil considère qu'il y a une valeur compte tenu des limitations du système, à ce moment-là, si le conseil de la GNSO le considère, le

Conseil d'Administration est préparé à avancer rapidement pour mettre en œuvre et/ou pour examiner les recommandations que nous recevrons du conseil de la GNSO.

Nous avons abordé des considérations très intéressantes. Par exemple, le système génèrera des données. Il serait utile et intéressant que ces données reflètent l'adoption généralisée de ce système par les bureaux d'enregistrement et par les requérants. La communauté pourrait alors saisir les possibilités de différentes manières, que ce soit au niveau de l'élaboration de politiques ou ailleurs, et cela leur permettrait d'augmenter la participation des bureaux d'enregistrement pour demander l'usage de ce système.

Il y a également une possibilité intéressante pour mettre en œuvre le système d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Cette politique existe depuis un certain temps. Mais au moment de passer au RGPD avec la spécification temporaire et quand nous sommes entrés en mode conformité de données, il nous a fallu répondre à un certain nombre de questions pour pouvoir nous assurer que nous avons bien mis en œuvre la politique concernant l'enregistrement fiduciaire et les services d'anonymisation. Et cela nous donne l'occasion d'y revenir.

Alors, nous avons dit au conseil de la GNSO que nous nous attendions à avoir leur contribution pour nous dire si nous avons bien fait l'évaluation des valeurs et des bienfaits, si toute la

communauté était d'accord par rapport à ce que le système ferait compte tenu de cela, si le conseil de la GNSO considère par conséquent qu'on peut continuer à avancer vers cette voie. Et nous avons déjà reçu des contributions sur des aspects importants concernant le système de conception qui pourraient avoir un impact sur la proposition de valeur. Le Conseil d'Administration a tout de suite examiné ces propositions pour examiner ce que pourrait faire notre équipe sans que l'essence même de cette initiative ne change. Bien sûr, à chaque fois qu'on ajoute de nouvelles fonctionnalités, la complexité, les coûts et les délais changent, donc il va falloir que l'on passe par un nouvel exercice d'équilibrage. Mais nous envisageons d'ajouter des fonctionnalités par rapport au registre des requêtes. Et l'organisation ICANN a agi à son tour tout de suite. Ils sont en train de le considérer et nous espérons qu'ils nous répondront rapidement.

Mais nous croyons qu'en ce moment, nous avons une possibilité de procéder à une mise en œuvre qui a le moindre des impacts négatifs sur le reste des projets pilotes en cours. Voilà pourquoi nous encourageons le conseil de la GNSO et la communauté à revenir vers nous dès que possible. Une fois que nous aurons ces informations, le Conseil d'Administration agira rapidement pour être sûr de pouvoir examiner en détail et rapidement tout cela.

Et j'ajoute à cela qu'une partie du travail de conception serait d'examiner le système, de voir comment il fonctionne, s'il apporte une valeur à la communauté, s'il y a des modifications qui pourraient être apportées et pour voir ce que cela nous indique par rapport à la conception du SSAD.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Becky.

Je vois Brian Beckham de l'OMPI qui demande la parole. Allez-y, Brian.

OMPI : Vous m'entendez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui, très bien. Allez-y, Brian.

OMPI : Merci Becky. J'ai une question spécifique à propos du point 3. Il s'agit d'une question qui a été soulevée lors de la séance précédente avec le NCSG. Désolé si je suis un peu lourd.

Vous aviez parlé du potentiel ou du besoin que la communauté aborde les améliorations à la conception du système concernant le WDS. Si je ne me trompe, la nature obligatoire des recommandations qui avaient été soulevées au cours du S2 était

que tous les bureaux d'enregistrement devraient participer à ce système de SSAD. La question spécifique est que sur cette base de compréhension commune qui est apparue à travers le travail du SSAD, les bureaux d'enregistrement s'attendraient à certains points communs. Au moment de concevoir le SSAD, quels seraient les besoins spécifiques du point de vue du Conseil d'Administration pour pouvoir avancer vers la conception du WDS afin d'être obligatoire pour les bureaux d'enregistrement ?

BECKY BURR :

Le Conseil d'Administration a adopté les recommandations de l'étape 1. Mais sur demande du conseil de la GNSO, nous avons interrompu la considération des recommandations de l'étape 2, c'est-à-dire que ces recommandations ne constituent pas présentement des politiques adoptées.

Je pense qu'il est tout à fait possible, par exemple – et ce n'est qu'un exemple –, que le conseil de la GNSO adopte une politique disant que si l'ICANN développe un système centralisé de traitement des requêtes d'accès aux données WHOIS, et au moment où cela sera fait dans ce cas-là, tous les bureaux d'enregistrement vont devoir y participer.

Et puis, de la part de l'organisation ICANN, nous avons reçu des suggestions disant qu'on pourrait fournir des incitations pour la conformité volontaire. Mais pour vous répondre tout de suite, je

pense qu'une élaboration de politiques rapide à propos du WDS ne devrait pas être tout aussi difficile. Comme vous le dites, dans l'étape 2 des recommandations de politique, il était déjà prévu que les bureaux d'enregistrement doivent participer obligatoirement.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Brian, Merci Becky.

J'ai Chris-Lewis Evans du Royaume-Uni qui lève la main.

Il nous reste deux autres questions. Les vice-présidents que j'ai complètement oublié de mentionner, à qui je n'ai pas donné la parole, vont également avoir un moment. Et finalement, la Russie a demandé la parole pour lire une déclaration. Je vais vous demander d'être bref, Chris.

ROYAUME-UNI :

Merci Manal. Effectivement, je le serai. Merci pour ces informations.

Pour une question de clarification, je voudrais savoir si ce que vous dites est qu'il faudrait que nous envisagions d'entreprendre un nouveau travail de politique pour mandater l'usage du système par les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre ou alors serait-ce une question de demander au conseil de la GNSO qu'ils recommandent l'acceptation de certaines des

recommandations qui ont été déjà présentées à travers le travail de politique ?

BECKY BURR :

Très intéressante, votre question.

Tout d'abord, ce que nous disons est que nous croyons qu'il serait utile que le conseil considère ce qui pourrait être fait pour faire augmenter la participation. Cela pourrait bien sûr être un processus parallèle. On ne n'envisage pas que cela soit fait avant que l'on puisse agir sur une recommandation du conseil de la GNSO.

Je n'avais pas envisagé la possibilité, par exemple, que le conseil de la GNSO demande au Conseil d'Administration d'avancer par rapport à une des dispositions de l'étape 2, en particulier celle de la participation obligatoire. Il va falloir que l'on considère cela en détail, parce que cela ne fonctionne pas comme cela de par la structure de la recommandation, mais on pourrait le considérer, bien sûr. Je pense qu'il y a différentes approches, mais le processus d'élaboration de politiques rapide pourrait en être une.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Becky.

GÖRAN MARBY : Un petit commentaire.

Il ne faut pas se perdre ici. Les parties contractantes doivent fournir un accès raisonnable aux données d'enregistrement. Et j'ai tellement travaillé pour trouver un nom que tout le monde pourrait comprendre, c'était le système de divulgation des données WHOIS et il est devenu WDS. Vous transformez tout en acronyme.

BECKY BURR : Oui, si vous trouvez de bons noms, on les adoptera.

GÖRAN MARBY : Ce que je veux dire, c'est que c'est une manière de pouvoir centraliser les données, mais c'est également le moyen de pouvoir contacter directement les bureaux d'enregistrement. Pour la politique et pour être en accord, il faut qu'ils répondent, que le bureau d'enregistrement réponde, mais cela ne veut pas dire que le bureau d'enregistrement doit répondre affirmativement et fournir les données. Il doit d'abord passer par un test d'équilibrage pour se conformer à la loi en tant que partie contractante. Donc, il ne faut pas que l'on se perde, il faut faire la part des choses.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Göran.

Je pense qu'on va passer à la partie relative à l'abus du DNS. La question est la suivante : est-ce que le Conseil d'Administration a des plans pour faciliter un plan d'atténuation d'abus du DNS, par exemple pour l'hameçonnage, les réseaux malveillants ou les réseaux botnet ?

JAMES GALVIN :

Merci au GAC. Merci Manal. C'est toujours un plaisir d'être ici.

Le Conseil d'Administration partage vos inquiétudes par rapport à l'abus du DNS. Il est important d'affirmer cela. Et nous sommes d'accord pour dire qu'il s'agit d'un problème important et que nous devons continuer à travailler avec la communauté pour y apporter une réponse.

Il est important de dire également que le point de départ pour toute discussion sur l'abus du DNS, c'est de reconnaître que l'abus du DNS, comme nous le connaissons au sein de la communauté de l'ICANN, c'est le dévoiement, l'hameçonnage et les logiciels malveillants comme des vecteurs. Il est important de savoir où nous lançons nos activités.

Nous savons également que beaucoup de progrès qui ont été accomplis nous ont aidés à améliorer la situation où nous nous retrouvons. Il faut que tout le monde soit conscient de cela. Si l'on pense à 2013, lors du lancement de la série de nouveaux gTLD de 2012, les accords de registre et les accords de bureaux

d’enregistrement à l’époque avaient des dispositions pour lutter contre l’abus du DNS. Quatre ans plus tard, nous avons lancé le programme DAAR qui donne des indications par rapport aux menaces à la sécurité du DNS.

En 2019 et en 2020, nous avons ajouté des dispositions par rapport à des contrats de certains TLD historiques. Nous avons introduit cela dans certains noms de domaine en Asie. En 2020, nous avons mis en place le programme DNSTICR pour des cas d’abus liés à des domaines concernant la COVID et concernant la situation en Ukraine et nous avons collecté des informations par rapport à des abus dans ces circonstances spécifiques.

Ensuite, nous avons ouvert une consultation publique pour un amendement qui serait fourni aux contrats de registre afin que le programme DAAR s’applique aux bureaux d’enregistrement. Finalement, en 2017, un autre programme a été créé. Il faut constater qu’il y a eu un déclin des domaines utilisés pour perpétrer des menaces au DNS, et cela, en nombre individuel et en pourcentage. Nous avons pu constater cela et Göran l’a bien indiqué pendant les discussions qui ont eu lieu lors de l’ICANN73 alors que le nombre de noms de domaine a augmenté dans le marché.

L’état actuel, c’est que nous sommes mieux placés qu’auparavant par rapport aux gTLD. Comme vous le savez, les ccTLD peuvent établir d’autres politiques et peuvent participer à

titre volontaire au DDAR et nous voulons encourager d'autres ccTLD à participer à ce programme. Il est important de dire que cela ne veut pas dire que tout est fait. Il y a, bien sûr, beaucoup de travail à faire et il y aura toujours beaucoup plus à faire parce que nous devons évoluer.

Alors, que faire dorénavant? Nous devons poursuivre les discussions au sein du Conseil d'Administration, avec le GAC, dans les petites équipes pour être prêts à soutenir la communauté. En parallèle, l'organisation ICANN continue à mener des recherches par rapport aux abus du DNS. Et nous continuons à faire évoluer le programme DAAR. Nous savons que les bureaux d'enregistrement vont bientôt y participer, mais il y a d'autres acteurs qui pourraient aussi le faire pour nous aider à mieux comprendre les menaces et enrichir ainsi nos discussions sur les abus du DNS.

Un exemple concret de l'évolution du programme, nous savons que les parties contractantes envisagent des efforts d'atténuation supplémentaires et cela pourrait aborder la question des domaines malveillants versus domaines compromis. Nous sommes prêts à poursuivre les discussions par rapport à cette question.

Ensuite, pour répondre à votre question, le Conseil d'Administration va poursuivre ses efforts pour soutenir l'organisation et la communauté pendant qu'ils continuent de

discuter de la mise en œuvre des mesures d'atténuation de l'abus du DNS. La mise en œuvre n'est pas quelque chose que le Conseil d'Administration met en place directement, mais nous continuerons à soutenir la communauté dans ses efforts. À partir des exemples que je vous ai donnés, tout cela vous montre que les choses évoluent et que nous allons poursuivre ces évolutions.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Jim.

Nous pouvons peut-être aborder la dernière question.

MAARTEN BOTTERMAN : Je pense que Göran veut ajouter quelque chose.

GÖRAN MARBY : Je voulais vous informer que pendant la session que nous avons eue avec la CPH, nous avons parlé des aspects contractuels et nous saluons ces discussions en matière contractuelle pour parler justement des choses que Jim a abordées.

Je voulais rebondir sur un point en particulier. La mission de l'ICANN ne concerne pas le contenu en vertu des statuts constitutifs. Il est très important pour nous de bien préciser cela. Il y a deux raisons pour faire cela.

D'un côté, outre le fait que cela fait partie de notre mission de ne pas travailler du côté du contenu, nous avons la capacité de faire la partie technique, mais nous n'avons pas le pouvoir juridique de réglementer les contenus. Ce n'est pas dans notre mission ni dans nos statuts constitutifs, et ce serait impossible pour nous de mener à bien une telle tâche. Je voulais préciser cela. C'est quelque chose qui relève des lois des différents pays.

Mais nous avons des protections par rapport à cela et l'une des plus anciennes, ce sont les marques. C'est l'une des politiques les plus anciennes que nous avons, celle qui protège les marques. Pendant plus de 20 ans, nous avons eu des protections pour les marques et l'OMPI et d'autres nous ont aidés avec cela. Ce n'est pas que nous ne faisons rien par rapport à cela.

Outre ce que Jim vient de dire, je pense que cette partie dont je viens de parler doit être prise en considération également.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup.

Nous allons passer la dernière question. J'espère que vous serez d'accord si on dépasse de cinq minutes le temps qui nous est accordé pour cette séance.

Le GAC aide le Conseil d'Administration et la communauté à améliorer le travail de rapports et à renforcer les dispositions des contrats.

MAARTEN BOTTERMAN : Je pense qu'on peut vous faire part de retour d'informations par rapport au travail de reporting de l'ICANN et au travail de conformité contractuelle. Le Conseil d'Administration salue toujours les suggestions pour améliorer ce travail.

GÖRAN MARBY : Si vous me permettez, je viens de publier un hyperlien qui va vous permettre d'accéder à un rapport que nous publions très souvent. Et nous le faisons parce que le GAC nous a demandé d'augmenter la fréquence de nos rapports. Et si nous sommes ici, c'est également parce que nous faisons rapport de ce que nous faisons et vous trouverez davantage d'informations dans le rapport du PDG. Vous allez trouver également plus d'informations dans ce rapport sur ce que nous faisons en matière de conformité contractuelle.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup Maarten et Göran.

En 30 secondes, je voulais juste dire qu'en plus du représentant du Paraguay qui est devenu le nouveau président du GAC, nous

avons le Burundi, la Suède et la Corée qui seront les vice-présidents et le Liban et le Royaume-Uni seront les présidents pour la deuxième année.

Slava, est-ce que vous êtes en ligne ? Vous avez la parole.

FÉDÉRATION DE RUSSIE : La Fédération de Russie est l'une des parties qui a suggéré un candidat au poste de secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications. Nous voudrions faire le commentaire suivant.

En réponse à l'intervention du PDG de l'ICANN, Göran Marby, lors de la cérémonie d'ouverture, à ce moment-là, le PDG a fait des commentaires par rapport aux élections à venir à l'UIT. Je voudrais profiter de cette occasion, chers collègues, pour vous donner l'occasion d'étudier le programme de notre candidat. Ce programme vise à harmoniser l'ICT et nous voudrions renforcer la coopération de tous les pays membres avec le secteur privé, avec les opérateurs de services et toutes les organisations qui jouent un rôle important dans le développement mondial et la mise en œuvre de la connectivité dans le domaine des TIC, y compris l'ICANN. Je vais vous fournir un hyperlien vers ce programme sur le chat.

Pour conclure, je tiens à noter que la Fédération de Russie aimerait noter le point suivant. La mission du secrétaire général

de l'UIT est de fournir des services de qualité aux membres de l'Union. Le secrétaire général s'occupe des aspects financiers et administratifs de l'organisation, et je répète, seulement les aspects financiers et administratifs. Le secrétaire général ainsi que d'autres organisations internationales ne représentent pas un état en particulier. Cette personne est neutre, elle ne gouverne pas l'Union et elle ne définit pas les actions de cette organisation.

Ce sont les membres de l'Union internationale des télécommunications qui définissent les activités qui seront adoptées par consensus. Les membres incluent 183 membres, 900 sociétés internationales et des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des organisations régionales, des universités et des membres de la société civile. Il s'agit d'une communauté qui inclut plus de 50 000 experts. La Fédération de Russie est convaincue que cette union, y compris après les élections plénipotentiaires, continuera à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires et à remplir sa mission pour connecter les gens dans le monde, indépendamment d'où ils habitent ou de combien d'argent ils possèdent. Ils vont continuer à protéger le droit aux communications.

Merci beaucoup de votre attention.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup.

FÉDÉRATION DE RUSSIE : Est-ce que je pourrais faire un commentaire par rapport aux remarques qui ont été faites ? Elles ne concernent pas un des sujets qui ont été abordés aujourd'hui, c'est par rapport à un commentaire qui a été fait pendant la cérémonie d'ouverture et c'est notre seule occasion de pouvoir rebondir sur ce commentaire et en parler directement avec Göran.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup la Russie. Je m'excuse auprès des membres ici d'avoir dépassé le temps qui nous a été accordé.

Maarten, vous avez des remarques finales ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup aux membres du GAC et aux membres du Conseil d'Administration. C'est toujours très utile d'avoir ces discussions. J'apprécie également l'esprit constructif dans lequel nous avons engagé ces discussions. Je pense que c'est ce que nous devons toujours garder à l'esprit. Merci beaucoup. Et Manal, c'est la dernière fois ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Non, c'est l'avant-dernière fois.

Merci beaucoup aux membres du Conseil d'Administration qui sont venus aujourd'hui. Je remercie les membres du GAC et tous les membres de la communauté qui nous ont rejoints pour cette séance. Nous avons une trentaine de minutes avant notre dernière séance à la demie pour commencer la rédaction du communiqué. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]